



**DELIBERATION N° 24/032 CP DE LA COMMISSION PERMANENTE
APPROUVANT LE PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU 26 MARS 2024**

**CHÌ APPROVA U PRUCESU VERBALE DI A CUMMISSIONE PERMANENTE
DI U 26 DI MARZU DI U 2024**

REUNION DU 24 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt quatre avril, la Commission Permanente, convoquée le 16 avril 2024, s'est réunie sous la présidence de M. Hyacinthe VANNI, Vice-président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Marie-Anne PIERI, Julia TIBERI, Hyacinthe VANNI

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

M. Jean BIANCUCCI à Mme Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS
Mme Valérie BOZZI à Mme Marie-Anne PIERI
Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS à M. Hyacinthe VANNI

LA COMMISSION PERMANENTE

- VU** le Code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IV^{ème} partie,
- VU** la délibération n° 21/124 AC de l'Assemblée de Corse du 22 juillet 2021 approuvant le renouvellement de la délégation de l'Assemblée de Corse à sa Commission Permanente,
- VU** la délibération n° 22/001 CP de la Commission Permanente du 26 janvier 2022 portant adoption du cadre général d'organisation et de déroulement des réunions de la Commission Permanente, modifiée,
- VU** le règlement intérieur de l'Assemblée de Corse,
- SUR** rapport de la Présidente de l'Assemblée de Corse,

APRES EN AVOIR DELIBERE

A l'unanimité,

Ont voté POUR (15) : Mmes et MM.

Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Marie-Anne PIERI, Julia TIBERI, Hyacinthe VANNI

ARTICLE PREMIER :

APPROUVE le procès-verbal de la Commission Permanente du 26 mars 2024, tel qu'annexé à la présente délibération.

ARTICLE 2 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication sous forme électronique sur le site internet de la Collectivité de Corse.

Aiacciu, le 24 avril 2024

La Présidente de l'Assemblée de Corse,



Marie-Antoinette MAUPERTUIS

COMMISSION PERMANENTE

REUNION DU 24 AVRIL 2024

RAPPORT DE MADAME
LA PRESIDENTE DE L'ASSEMBLEE DE CORSE

APPRUVAZIONE DI U PRUCESU VERBALE DI A
CUMMISSIONE PERMANENTE
DI U 26 DI MARZU DI U 2024

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU 26 MARS 2024

**RAPPORT DE MADAME LA PRESIDENTE DE L'ASSEMBLEE DE CORSE
RAPORTU DI A SIGNORA PRESIDENTE DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA**

L'**ordonnance** n° 2021-1310 du **7 octobre 2021** portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les **collectivités territoriales** et leurs groupements prévoit que le procès-verbal de chaque séance délibérante est arrêté au commencement de la séance suivante.

En application de ces dispositions, il convient d'adopter, lors de la Commission Permanente du 24 avril, le procès-verbal de la séance précédente, joint au présent rapport.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer.

COMMISSION PERMANENTE DELIBERANTE**REUNION DU 26 MARS 2024**

Le 26 mars 2024 à 15 heures 25, les membres de la **Commission Permanente**, dûment convoqués par **Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse**, se sont réunis dans l'hémicycle Jean-Paul de ROCCA SERRA.

Cette réunion se tient sous son format délibérant et en mode mixte.

Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse, procède à l'appel nominal.

Sont présents :

Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse,

M. Hyacinthe VANNI, Vice-président de l'Assemblée de Corse,

Mme et MM. Romain COLONNA, Jean-Martin MONDOLONI et Marie-Anne PIERI.

Sont présents en teams :

Mme Nadine NIVAGGIONI, Vice-présidente de l'Assemblée de Corse,

Mmes et MM. Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Saveriu LUCIANI et Julia TIBERI.

Sont absents et représentés :

**Mme Véronique ARRIGHI par M. Romain COLONNA,
M. Jean BIANCUCCI par M. Hyacinthe VANNI, Vice-président de l'Assemblée de Corse,**

**Mme Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS par Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse,
M. Georges MELA par Mme Marie-Anne PIERI.**

Est absent :

M. Paul-Félix BENEDETTI.

Assistent également à la réunion :

M. Julien PAOLINI, Conseiller exécutif, Président de l'Agence d'Aménagement Durable, d'Urbanisme et d'Energie de la Corse.

Mme Lauda GUIDICELLI-SBRAGGIA, Conseillère exécutive, en charge de la jeunesse, des sports, de l'égalité femmes-hommes, de la vie associative et de l'innovation sociale,

Constatant que le quorum est atteint, **la Présidente de l'Assemblée de Corse** ouvre la séance.

**RAPORTI DI A PRESIDENTE DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA /
RAPPORTS DE LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE**

RAPPORT 072

Raportu n^u 072 : Approvazione di u pruceddu verbale di a Commissione Permanente di u 28 ferraghju di u 2024.

Rapport n° 072 : Approbation du procès-verbal de la Commission Permanente du 28 février.

La Présidente MAUPERTUIS présente le procès-verbal de la réunion du 28 février écoulé. Elle demande si **les Commissaires** ont des observations et des remarques à formuler sur son contenu.

Nul ne sollicitant la parole, elle le met aux voix.

Est absent : M. Paul-Félix BENEDETTI.

Le compte-rendu considéré est adopté.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Marie-Anne PIERI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

M. VANNI préside en lieu et place de **la Présidente MAUPERTUIS**, l'intéressée se déporte pour l'examen et le vote du rapport suivant.

RAPPORT 068

Raportu n^u 068 : Mandatu spiciali attribuitu à a Signora Presidente di l'Assemblea di Corsica.

Rapport n^o 068 : Mandat spécial accordé à Madame la Présidente de l'Assemblée de Corse.

M. VANNI présente le rapport.

Il le soumet au vote **des Commissaires**.

Sont absents : Mmes et M. Paul-Félix BENEDETTI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS et Marie-Antoinette MAUPERTUIS.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Marie-Anne PIERI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 12
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

SUCIALE È SALUTE / SOCIAL ET SANTÉ

RAPPORT 048

Raportu n^u 048 : Cunvenzione di cuuperazione trà l'operatore « France Travail » è a Cullettività di Corsica per l'inserzione prufessionale di i disimpiegati.

Rapport n° 048 : Convention de coopération entre l'opérateur « France Travail » et la Collectivité de Corse pour l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi.

Le rapport est présenté par **Mme Lauda GUIDICELLI-SBRAGGIA**.

La Présidente de l'Assemblée de Corse indique que **la Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux** a émis un avis favorable.

Elle met le rapport aux voix.

Est absent : M. Paul-Félix BENEDETTI.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Marie-Anne PIERI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 14

CONTRE : 0

ABS. : 0

NP : 0

RAPPORT 050

Rapport n° 050 : Accordu di partenariatu per a prumuzione di a salute à ogni età di vita Trà l'Agenzia Regiunale di Salute di Corsica è a Cullettività di Corsica.

Rapport n° 050 : Convention de partenariat pour la promotion de la santé à tous les âges de la vie entre l'Agence Régionale de Santé de Corse et la Collectivité de Corse.

Mme Lauda GUIDICELLI SBRAGGIA présente le rapport.

La Présidente MAUPERTUIS procède à une présentation synthétique du rapport de **la Commission pour les Politiques de Santé**. Un avis favorable a été délivré.

Elle sollicite les suffrages **des Commissaires**.

Est absent : M. Paul-Félix BENEDETTI.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Marie-Anne PIERI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 14

CONTRE : 0

ABS. : 0

NP : 0

Mme ARRIGHI est à nouveau connectée à la séance.

GHJUVENTÙ - ATTIVITÀ SPURTIVE / JEUNESSE - ACTIVITÉS SPORTIVES

RAPPORT 060

Rapportu n° 060 : Convezione d'uggettivi è di mezi cù u Centru di u sport è di a ghjuventù corsa (CSJC).

Rapport n° 060 : Convention d'objectifs et de moyens avec le Centre du Sport et de la Jeunesse Corse (CSJC).

Mmes et M. ARRIGHI, COLONNA et TIBERI se déportent sur le présent rapport et ne participent ni au débat ni au vote.

Le rapport est présenté par **Mme Lauda GUIDICELLI SBRAGGIA.**

La Présidente MAUPERTUIS fait état de l'avis favorable émis, chacune en ce qui la concerne, par **la Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux et la Commission des Finances et de la Fiscalité.**

Elle met le rapport aux voix.

Sont absents : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix

BENEDETTI, Romain COLONNA et Julia TIBERI.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour : Mmes et MM. Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Marie-Anne PIERI, et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 11
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

FUNDIARIU / FONCIER

RAPPORT 045

Rapport n° 045 : Regularizzazione fundiaria di l'avanzata di l'anziana strada dipartimentale 81 situata nantu à a cumuna di Calvi.

Rapport n° 045 : Régularisation foncière de l'empiètement de l'ex. route départementale 81 située sur la commune de Calvi.

M. PAOLINI présente le rapport.

La Présidente de l'Assemblée de Corse précise que la Commission du Développement Economique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement et la Commission des Finances et de la Fiscalité ont émis, chacune en ce qui la concerne, un avis favorable.

Elle sollicite les suffrages des Commissaires.

Est absent : M. Paul-Félix BENEDETTI.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine

NIVAGGIONI, Marie-Anne PIERI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

AMMINISTRAZIONE GENERALE / ADMINISTRATION GÉNÉRALE

RAPPORT 059

Raportu n° 059 : Alienazione di veiculi è di materiali di a Cullettività di Corsica.

Report n° 059 : Aliénation de véhicules et de matériels de la Collectivité de Corse.

Le rapport est présenté par **M. PAOLINI**.

La Présidente MAUPERTUIS dit que **la Commission des Finances et de la Fiscalité** a délivré un avis favorable.

Elle met le rapport aux voix.

Est absent : M. Paul-Félix BENEDETTI.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Marie-Anne PIERI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

RAPPORT 049

Raportu n° 049 : Cunvenzione cun l'associu AGRIA in quantu à l'attività di u ristorante amministrativu di Bastia.

Rapport n° 049 : Convention avec l'association AGRIA dans le cadre de l'activité du restaurant administratif de Bastia.

M. PAOLINI présente le rapport.

La Présidente de l'Assemblée de Corse dit que **la Commission des Finances et de la Fiscalité** a donné un avis favorable.

Elle sollicite les suffrages **des Commissaires**.

Est absent : **M. Paul-Félix BENEDETTI**.

La Commission Permanente a adopté.

Ont voté pour : **Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Marie-Anne PIERI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.**

POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

ENERGIA / ENERGIE

RAPPORT 051

Rapport n° 051 : **Mudifica di i statuti di l'Agencia d'acconciu durevule, di pianificazione è d'urbanisimu di a Corsica.**

Rapport n° 051 : Modification des statuts de l'Agence d'aménagement durable, de planification et d'urbanisme de la Corse.

Mmes et M. ARRIGHI, MELA, NIVAGGIONI et PIERI se déportent et ne participent ni au débat ni au vote sur le présent rapport.

Le rapport est présenté par **M. PAOLINI**. Il précise que celui-ci comporte un amendement dont la teneur suit :

Il y a lieu de remplacer l'article 16 point « g » des statuts joints en annexe qui mentionne « Les actes de l'Agence sont publiés dans le

recueil des actes administratifs de la Collectivité de Corse » par « *Les actes de l'Agence sont publiés dans l'espace dédié à la publicité des actes administratifs de la Collectivité* ».

Le recueil des actes administratifs de la Collectivité de Corse a été en effet remplacé depuis juillet 2022 par un espace numérique intitulé « webdelibplus ». Dans l'attente du déploiement de cet espace aux agences et offices, il est opportun d'anticiper cette évolution dans les statuts de l'AUE à l'occasion de cette modification.

La délibération reste inchangée. »

La Présidente MAUPERTUIS ajoute que **la Commission du Développement Economique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement** a délivré un avis favorable.

- 051-1- Vote de l'amendement :

Elle met l'amendement aux voix.

Sont absents : Mmes et MM. **Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Georges MELA, Nadine NIVAGGIONI et Marie-Anne PIERI.**

La Commission Permanente a adopté l'amendement.

Ont voté pour : Mmes et MM. **Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.**

POUR : 10

CONTRE : 0

ABS. : 0

NP : 0

- 051-2- Vote du rapport amendé :

Elle met le rapport amendé aux voix.

Sont absents : Mmes et MM. **Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Georges MELA, Nadine NIVAGGIONI et Marie-Anne PIERI.**

La Commission Permanente a adopté le rapport ainsi amendé.

Ont voté pour : Mmes et MM. Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 10
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

A 15 heures 55, l'ordre du jour est épuisé et la réunion est levée par **la Présidente de l'Assemblée de Corse.**

Fait à Ajaccio, le 26 mars 2024
La Présidente de l'Assemblée de Corse

Marie-Antoinette MAUPERTUIS

ANNEXE



CUMMISSIONE PERMANENTE
U 26 DI MARZU DI U 2024

COMMISSION PERMANENTE
DU 26 MARS 2024

ORDINE DI U GHJORNU / ORDRE DU JOUR

RAPORTI DI A PRESIDENTE DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA / RAPPORTS DE LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE

Raportu n° 072 : Approvazione di u prucedu verbale di a Commissione Permanente di u 28 ferraghju di u 2024.

Rapport n° 072 : Approbation du procès-verbal de la Commission Permanente du 28 février.

Raportu n° 068 : Mandatu spiciali attribuitu à a Signora Presidente di l'Assemblea di Corsica.

Rapport n° 068 : Mandat spécial accordé à Madame la Présidente de l'Assemblée de Corse.

FUNDIARIU / FONCIER

Raportu n° 045 : Regularizazione fundiaria di l'avanzata di l'anziana strada dipartimentale 81 situata nantu à a cumuna di Calvi.

Rapport n° 045 : Régularisation foncière de l'empiètement de l'ex-route départementale 81 située sur la commune de Calvi.

SUCIALE È SALUTE / SOCIAL ET SANTÉ

Raportu n° 048 : Cunvenzione di cuuperazione trà l'operatore "France Travail" è a Cullettività di Corsica per l'inserzione professionale di i disimpiegati.

Rapport n° 048 : Convention de coopération entre l'opérateur "France Travail" et la Collectivité de Corse pour l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi.

Raportu n° 050 : Accordu di partenariatu per a prumuzione di a salute à ogni età di vita Trà l'Agenzia Regiunale di Salute di Corsica è a Cullettività di Corsica.

Rapport n° 050 : Convention de partenariat pour la promotion de la santé à tous les âges de la vie entre l'Agence régionale de santé de Corse et la Collectivité de Corse.

AMMINISTRAZIONE GENERALE / ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Raportu n° 049 : Cunvenzione cun l'associu AGRIA in quantu à l'attività di u ristorante amministrativu di Bastia.

Rapport n° 049 : Convention avec l'association AGRIA dans le cadre de l'activité du restaurant administratif de Bastia.

Raportu n° 059 : Alienazione di veiculi è di materiali di a Cullettività di Corsica.

Rapport n° 059 : Aliénation de véhicules et de matériels de la Collectivité de Corse.

ENERGIA / ENERGIE

Raportu n° 051 : Mudifica di i statuti di l'Agenza d'acconciu durevule, di pianificazione è d'urbanisimu di a Corsica.

Rapport n° 051 : Modification des statuts de l'Agence d'aménagement durable, de planification et d'urbanisme de la Corse.

GHJUVENTÙ - ATTIVITÀ SPURTIVE / JEUNESSE - ACTIVITÉS SPORTS

Raportu n° 060 : Cunvenzione d'uggettivi è di mezi cù u Centru di u sport è di a ghjuventù corsa (CSJC).

Rapport n° 060 : Convention d'objectifs et de moyens avec le Centre du Sport et de la Jeunesse Corse (CSJC).
